



WEB CONFÉRENCE « SILENCE VAUT ACCORD »

4 février 2015

amue

MUTUALISATION + SOLUTIONS



+ Présentation de la loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013

- *M. François BRISSY (MENESR)*
- *Mme PATTE-SAMAMA (MENESR)*

+ Réflexions sur l'application de la loi

- *M. Emmanuel ROUX (Président Commission Juridique CPU)*

+ Impacts potentiels sur le domaine Formation et Vie de l'Étudiant

- *Mme Joyce GABUS et M. Philippe CHARIGNON (Experts Métier « Formation et Vie de l'Étudiant » Amue)*





- + Les modalités d'intégration du principe « Silence vaut accord » dans les processus d'un établissement
 - *M. Eric DISSON (Maître de Conférences en Informatique, Chargé de mission « Audit Interne et amélioration des processus » à l'Université Jean Moulin Lyon 3).*

- + Une réponse par les outils ?
 - *M. Mickaël CRENIER (Consultant Accompagnement – Conduite du Changement – Amue)*

- + Questions complémentaires

- + Conclusion.





Présentation de la loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013

M. François BRISSY (MENESR)

Mme PATTE-SAMAMA (MENESR)





Réflexions sur l'application de la loi



M. Emmanuel ROUX
Président Commission Juridique
Conférence des Présidents d'Université





Impacts potentiels sur le domaine Formation et Vie de l'Étudiant



M. Philippe CHARIGNON

Mme Joyce GABUS

Experts Métier Formation et Vie de l'Étudiant

Amue





Impacts potentiels dans le domaine Formation & Vie de l'étudiant



- + Pas d'impact : conservation du principe « Silence vaut rejet » :
 - Formations sélectives des grands établissements, écoles et instituts des EPSCP
 - Aménagement des études des étudiants handicapés dans les cas prévus par la circulaire
- + Impacts contrôlés :
 - Première inscription à l'université dans le cadre de la demande d'admission préalable (SVA 7 mois) :
 - Procédure papier : une bonne collaboration entre les 3 établissements est indispensable
 - Pays à procédure CEF : quels impacts sur le logiciel Pastel (MAE)?





Impacts potentiels dans le domaine Formation & Vie de l'étudiant



+ Impacts problématiques :

- Demandes d'inscription, hors écoles et instituts, en 1^{er}, 2^e et 3^e cycle, dans les formations non sélectives :
 - Qu'est-ce qu'une formation diplômante sélective ?
 - Quel est l'état de la jurisprudence pour l'admission en master ?
- Demandes d'admission au titre de la VAE, VAP, VES :
 - Quel est le stade de la procédure concerné ?
- Demandes d'aménagement d'études et d'examens des publics spécifiques :
 - La définition des publics spécifiques est dans le texte
 - Quel accompagnement pour maintenir l'individualisation des parcours dans un calendrier contraint ?
- Demandes de reconnaissance et de validation d'ECTS obtenus ailleurs
 - Quel rôle pour les commissions d'équivalence dans un calendrier contraint ?
- Demandes d'autorisation d'occupation temporaire des locaux par les associations étudiantes





Risques et parades : le cas des demandes d'inscription



+ Quels risques identifiés ?

- Le risque contentieux, concernant notamment l'admission en master :
 - L'augmentation des réponses de refus (syndrome du « niet » pour éviter l'*open bar* !)
 - Des réponses positives davantage liées à la date de dépôt du dossier qu'à sa qualité
- Le retour aux procédures papier, consommatrices de temps et de ressources

+ La mise en place de procédures internes : quel coût pour l'établissement ?

- Le calendrier des opérations d'admission : mais quelle valeur légale ?
- La modification des procédures :
 - Commissions d'admission : rythme et prérogatives à définir soigneusement
 - Surveillance des délais d'envoi des réponses : changement organisationnel et modélisation des processus métier à définir

+ Les outils : adaptation et/ou implémentation ?

- Paramétrage des logiciels de gestion des candidatures à adapter
- Les outils de gestion du courrier





+ Les études de santé

- Demandes de dérogation :
 - au nombre d'inscriptions
 - au nombre de stages à accomplir
- Demandes de dispense d'études et d'examens
- Internat : exercice du droit au remord

+ Le doctorat

- Demandes de dérogation à la durée « commune » de la thèse





Les modalités d'intégration du principe « Silence vaut accord » dans les processus d'un établissement

M. Eric DISSON

Maître de Conférences en Informatique

Chargé de mission « Audit Interne et amélioration des processus »

Université Jean Moulin Lyon 3





Une réponse par les outils ?



M. Mickaël CRENIER

Consultant Accompagnement – Conduite du Changement

Amue





Quels outils pour quelles réponses ?



+ Avant l'outil, la réflexion :

- Quels volumes ?
- Quels besoins ?
- Quels risques ?
- Quelle finalité ?

+ Les réponses possibles

- Outils privés
- Outils open source...

+ Rôle de l'Amue ?





Questions complémentaires





Conclusion

Quelles actions dans les mois à venir ?





Contacts





Vos intervenants



+ MENESR

francois.brissy@enseignementsup.gouv.fr

+ Commission Juridique CPU

annie.edery@cpu.fr

+ Université de Lyon 3

eric.disson@univ-lyon3.fr

[MOOC « Introduction à la cartographie des processus métiers »](#)

+ Amue

- Domaine Formation et Vie de l'Étudiant

christophe.marion@amue.fr

joyce.gabus@amue.fr

philippe.charignon@amue.fr

- Accompagnement – Conduite du Changement

mickael.crenier@amue.fr



Merci de votre attention

Contact 